

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL PAR CONVERSION OPTIONNELLE TOTALE OU PARTIELLE EN ACTIONS D'UNE PARTIE DES DIVIDENDES RELATIFS A L'EXERCICE 2020

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux a visé, en date du 25 juin 2021, sous la référence n° VI/EM/011/2021, le prospectus relatif à l'augmentation du capital social par conversion optionnelle totale ou partielle en actions d'une partie des dividendes relatifs à l'exercice 2020.

Les principales caractéristiques des titres à émettre se présentent comme suit :

Nature des titres à émettre	Actions ATTIJARIWAFABANK, toutes de même catégorie
Montant maximum	891 903 291 dirhams (dont 21 700 810 dirhams à titre de nominal et 870 202 481 dirhams à titre de prime d'émission)
Nombre maximum d'actions à émettre	2 170 081 actions nouvelles
Prix d'émission	411 dirhams par action
Valeur nominale unitaire	10 dirhams par action
Prime d'émission unitaire	401 dirhams par action
Date de jouissance des titres	1 ^{er} janvier 2021
Période de souscription de l'augmentation du capital social au titre de l'exercice de l'option de conversion optionnelle totale ou partielle en actions d'une partie des dividendes relatifs à l'exercice 2020	Du 13 juillet 2021 au 13 août 2021 inclus
Date de cotation des actions nouvelles	31 août 2021

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Disponible sur le site internet de la Bourse des Valeurs (www.casablanca-bourse.com)
- Disponible sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma)
- Tenu à la disposition du public :
 - Au siège social de Attijariwafa bank au 2 Boulevard Moulay Youssef – 20 250 Casablanca
 - Sur son site internet : <http://ir.attijariwafabank.com/prospectus>